

Recherches actuelles sur le temps et l'aspect

Textes réunis par

Laura Baranzini
Louis de Saussure



BRILL

LEIDEN | BOSTON

Table des matières

- 1 Introduction 1
Laura Baranzini et Louis de Saussure
- 2 Sur quelques usages temporels non-standard des expressions *ici* et *maintenant* 5
Francis Corblin et Tijana Ašić
- 3 *Dans x temps* est-il déictique ? Ou *dans deux jours* est-il à *deux jours plus tard* ce que *demain* est à *le lendemain* ? 30
Anne Le Draoulec et Marcel Vuillaume
- 4 Le futur simple et le futur périphrastique dans la presse contemporaine : une répartition des tâches bien réglée ? 58
Sandra Lhafi
- 5 Variations sur un concept : de l'utilisation du point de référence R de Reichenbach dans des travaux récents en linguistique française 80
Carl Vetters
- 6 Interprétation itérative et procédure temporelle 94
François Heenen
- 7 'Aller + infinitif' / 'andare a + infinitif' : effets de sens narratif / « *risolutivo narrativo* » 108
Alida Maria Silletti
- 8 La traduction du passé prospectif français en polonais 136
Denis Apothéloz et Małgorzata Nowakowska
- Index 163

La traduction du passé prospectif français en polonais

Denis Apothéloz et Małgorzata Nowakowska

1 Introduction

Le but de cet article est d'étudier les problèmes de traduction que pose le passé prospectif français quand il s'agit d'en restituer la signification et les diverses nuances en polonais. On appelle ici « passé prospectif » la périphrase verbale $\langle \text{aller à l'imparfait} + \text{VINF} \rangle$ lorsque le verbe *aller* y a un statut d'auxiliaire de conjugaison (comme dans *il allait pleuvoir*)¹. Ces formes sont généralement considérées comme des transpositions dans le passé du futur périphrastique (*il va pleuvoir*), appelé aussi « présent prospectif ».

La langue polonaise n'ayant pas de temps grammatical pour exprimer la prospectivité (Apothéloz & Nowakowska 2016), les formes prospectives du français posent de nombreux problèmes quand il s'agit de les traduire dans cette langue. À notre connaissance ces problèmes n'ont, à ce jour, fait l'objet d'aucune étude spécifique. C'est précisément cette lacune que la présente contribution vise à combler. Elle complète une étude antérieure que nous avons consacrée à la traduction polonaise du futur périphrastique français².

Dans un premier temps, nous exposerons les principales difficultés que pose l'analyse de la forme $\langle \text{aller à l'imparfait} + \text{VINF} \rangle$, le passé prospectif n'étant qu'une de ses interprétations grammaticales. Nous examinerons ensuite les propriétés aspectuo-temporelles de cette forme quand elle est utilisée pour exprimer le passé prospectif, et distinguerons deux emplois principaux, selon qu'elle met en évidence la phase préparatoire ou la phase processive du procès. Dans un second temps, nous étudierons les possibilités de traduction qu'offre la langue polonaise, en reprenant les différents emplois distingués pour le fran-

1 Autres appellations: « ultérieur dans le passé » (Damourette & Pichon 1911-1936), « imparfait prospectif » (Azzopardi & Bres 2017). Wilmet (1997) le qualifie quant à lui, temporellement de « passé postérieur », et aspectuellement de « sécant perspectif ». Le qualificatif de « prospectif » a été introduit par Benveniste (1959).

2 Cf. Apothéloz & Nowakowska (2016). Comme exemple d'autre étude contrastive consacrée à la traduction du passé prospectif français, voir Silletti (2015) pour l'italien.

çais. Nous concluons cette étude par un certain nombre de réflexions sur ce qui distingue les systèmes verbaux du polonais et du français.

2 La forme <aller à l'imparfait + VINF> et la prospectivité

Les expressions de la forme <aller à l'imparfait + VINF> peuvent correspondre à plusieurs réalités grammaticales, parfois difficiles à distinguer.

2.1 Aller *auxiliaire* vs. aller *verbe de déplacement*

Une première distinction à faire est celle entre le passé prospectif, qu'on peut assimiler à un temps verbal³ et où *aller* est un auxiliaire, et les cas où *aller* est un verbe à statut pleinement lexical. L'exemple (1) est un cas de passé prospectif, et l'exemple (2) un cas où *aller* a son sens lexical plein de verbe de déplacement.

- (1) J'ai pensé à la journée que nous **allions avoir**, j'y ai pensé avec enthousiasme. (G. Brisac, 1996)
- (2) [...] un jour, à Paris, il m'avait croisé dans le métro. C'était une heure de pointe, le wagon était plein. J'**allais retrouver** Honoré le bureaucrate dans un café de Saint-Michel. (S. Chalandon, 2011)

Cette homonymie fait que la distinction de ces deux interprétations tient parfois à des indices assez subtils. Ainsi, dans (3) l'interprétation de l'expression verbale en gras dans la subordonnée demeure incertaine jusqu'à ce qu'on prenne connaissance de la suite.

- (3) Le lendemain, comme il **allait faire** sa promenade du matin, j'ai eu une idée méritante, je lui ai emboîté le pas. (R. Forlani, 1989)

3 Un problème souvent discuté à propos des formes prospectives est celui de savoir si ce sont des temps verbaux au sens plein du terme ou des périphrases verbales non complètement grammaticalisées. Sur cette question, qu'il n'est pas possible de développer ici, les avis sont divergents. Ainsi, Imbs (1960), Weinrich (1973) ou encore Bres & Labeau (2012a) considèrent qu'il s'agit de périphrases non complètement grammaticalisées, au contraire de Vet (1993), qui considère que ce sont des temps verbaux au sens plein du terme. Quant à Vetter & Lière (2009), qui examinent la question en fonction d'un certain nombre de critères de grammaticalisation, ils concluent qu'il s'agit des périphrases aspectuo-temporelles les plus grammaticalisées du français, sans toutefois préciser s'ils les considèrent comme des temps verbaux.

Avant qu'on prenne connaissance de la dernière proposition (*je lui ai emboîté le pas*), qui suggère que la personne désignée par les pronoms de 3^e personne vient juste de partir faire sa promenade, l'expression *comme il allait faire sa promenade* pourrait signifier aussi bien '*comme il était sur le point de partir faire sa promenade*' (passé prospectif) que '*comme il partait faire sa promenade*' (avec *aller* verbe de déplacement). C'est finalement cette dernière interprétation qui doit le plus probablement être retenue, dans la mesure où il ne paraît guère possible d'emboîter le pas à quelqu'un qui n'a pas encore commencé à se déplacer.

Un autre problème d'identification peut tenir au fait que la notion même de déplacement ne concerne pas nécessairement l'espace au sens physique du terme. Il en va ainsi dans l'exemple suivant, où *aller* signifie bel et bien un déplacement, mais mental et métaphorique :

- (4) Moi, écrivain, (car je l'étais à coup sûr), je traitais tout cela de vanité en moi-même, et j'**allais chercher** l'intimité et la simplicité avec la poésie.
(G. Sand, 1855)

Un critère fréquemment évoqué à propos de cette distinction est le fait que, quand il s'agit de l'aspect prospectif, l'auxiliaire *aller* ne peut être conjugué qu'au présent ou à l'imparfait (il est défectif) ; tandis que quand *aller* est un verbe pleinement lexical, il peut être conjugué à tous les temps grammaticaux. Ainsi, on pourrait avoir à la place de (2)

- (5) j'**allai** chercher Lucas chez la nourrice
je **suis allé** chercher Lucas chez la nourrice
j'**étais allé** chercher Lucas chez la nourrice
j'**irai** chercher Lucas chez la nourrice
étant allé chercher Lucas chez la nourrice
il faut **aller** chercher Lucas chez la nourrice
etc.

ce qui est impossible avec *il allait pleuvoir*.

2.2 L'« *allure extraordinaire* »

Cependant, une deuxième distinction encore est nécessaire, si l'on veut s'assurer un corpus de données homogène et éviter d'autres confusions. Dans certains emplois, en effet, le verbe *aller* ne produit pas de sens prospectif, mais plutôt l'idée de dépassement d'une limite dans l'ordre du convenable, du probable ou du vraisemblable (Bres & Labeau 2012b, 2013). On doit les premières descriptions de cet emploi à Damourette & Pichon (1911-1936, t.5, § 1652-1655), qui

lui ont donné l'appellation d'« allure extraordinaire ». Dans les deux exemples ci-dessous, la périphrase est clairement de ce type :

- (6) [...] je n'**allais** tout de même pas leur **mâcher** le travail. (D. Pennac, 1999)
- (7) Si les électeurs **allaient** en ce moment le **nommer** empereur! (V. Hugo, 1830)

À la différence du passé prospectif, la périphrase présente alors la particularité d'être compatible avec d'autres temps verbaux que le présent et l'imparfait, comme le montrent les exemples ci-dessous :

- (8) La *Mannschaft* n'a pas réalisé une bonne Coupe du monde, personne n'**ira dire** le contraire. (sofoot.com, 2018)
- (9) Hautemare, fort en colère [...], **alla s'imaginer** que ce silence était un refus. (Stendhal, 1842)
- (10) [...] on **est allé** jusqu'à **proposer** de qualifier les emprunts morphologiques de faits de linguistique sociale. (A. Meillet, 1905)

Cet emploi est associé à certaines expressions plus ou moins figées, comme *aller chercher* dans *Ça ira chercher dans les trois mille euros*.

On le voit, la séquence <*aller* à l'imparfait + VINF> peut traduire diverses structures grammaticales, dont n'ont été exposées ci-dessus que les plus fréquentes (pour un exposé plus complet, voir Apothéloz 2021). La forme grammaticale qui nous retiendra désormais est seulement le passé prospectif et on exclura par conséquent l'« allure extraordinaire » et, bien évidemment, *aller* verbe de déplacement.

3 Le passé prospectif: propriétés aspectuo-temporelles et principaux contextes d'emploi

3.1 Propriétés aspectuo-temporelles

Comme le présent prospectif (futur périphrastique), le passé prospectif se caractérise par une référence temporelle sous-déterminée, susceptible de mettre en évidence selon le contexte deux phases distinctes du procès signifié par le lexème verbal : la phase pré-processive (dite aussi « préparatoire ») et la phase processive. La distinction de ces deux interprétations a été repérée depuis longtemps (voir par ex. Gougenheim 1929). Pourtant, selon les formula-

tions et les contextes, elle n'est pas toujours facile à établir. Elle pose le même genre de problèmes, *mutatis mutandis*, que la distinction des interprétations résultative et processive dans le cas des parfaits. Il est cependant assez clair que dans (11), la forme verbale désigne la phase préparatoire, tandis que dans (12), elle désigne la phase processive :

- (11) Cinq jours après l'arrestation des gentilshommes, au moment où elle **allait se coucher**, [...] elle fut appelée dans la cour par sa mère qui arrivait à pied de la ferme. (H. de Balzac, 1846)
- (12) Il y avait déjà eu la manif du 1er Mai, dans l'Ouest les syndicats étaient en train de conclure des accords. Bientôt la grève générale **allait paralyser** Paris et l'ensemble du pays. Des poubelles s'entassaient partout. Plus d'essence. Plus de transports. (J. Kristeva, 1990)

Dans (11), *allait se coucher* pourrait être remplacé par des formulations comme : *était sur le point de se coucher*, *s'apprêtait à se coucher*. Et dans (12), *allait paralyser* pourrait être remplacé, à sens à peu près équivalent, par des formes comme *paralyserait* ou *devait paralyser* (cf. Benveniste 1959), voire *paralysera*.

Comme avec les parfaits, la distinction des deux interprétations peut tenir à des indices assez subtils. Ainsi, le passé prospectif de (13) est processif en raison de la localisation temporelle indiquée par *dans quelques jours*, qui localise non la phase préparatoire mais (le début de) la phase processive – d'où la possibilité de remplacer ce passé prospectif par un conditionnel. Mais sans cette indication, la même forme verbale pourrait désigner la phase préparatoire.

- (13) Nil **allait avoir** quarante-trois ans dans quelques jours ; Rodin, cinquante-huit en octobre. (G. Matzneff, 1981)

Certains linguistes limitent l'usage du qualificatif de « prospectif » au cas où la forme verbale désigne la phase préparatoire, comme dans (11). La position que nous adoptons est plutôt de considérer que les formes verbales concernées conservent toujours une certaine prospectivité, quand bien même elles désignent la phase processive. Un argument en faveur de cette position est le suivant. Quand, dans une narration comme (12), la forme <aller à l'imparfait + VINF> localise comme ultérieure la phase processive du procès signifié par le verbe à l'infinitif, elle le fait depuis un repère temporel interne au cours narratif, correspondant au moment où est parvenu ce cours. Mais son mode de localisation dans l'ultérieur est différent de celui que produirait, par exemple, un conditionnel ou un futur. Cela tient au fait que, comme l'indiquent Bres

et Labeau (2013), le passé prospectif conserve quelque chose de la dynamique du verbe *aller*: sa prospectivité consiste en un mouvement temporel vers la borne initiale du procès, mouvement dont le point de départ est précisément le repère mentionné plus haut (voir aussi Sarrazin & Azzopardi 2012). Il s'agit là d'un point important et nous y reviendrons dans la seconde partie de cet article, lorsqu'il s'agira de comparer différentes traductions en polonais. Quoiqu'il en soit, ces considérations nous paraissent suffisantes pour justifier le qualificatif de «prospectif» quelle que soit la phase que la forme verbale met en évidence⁴.

Concernant des exemples comme (11), un autre point doit encore être précisé. Quand il désigne la phase préparatoire, le passé prospectif désigne un intervalle temporel mais ne donne de cet intervalle qu'une représentation partielle. Dans (11), la forme verbale ne désigne pas l'intégralité de la phase préparatoire; elle indique seulement qu'à un certain moment, cette phase est en cours. En un mot, la forme verbale est «sécante». La possibilité de substituer au passé prospectif un imparfait, sans modification notable de la référence temporelle (cf. *s'apprêtait à se coucher*, pour (11)), est un indice tout à fait clair de cette propriété aspectuelle du passé prospectif quand il désigne la phase préparatoire.

3.2 Principaux contextes d'emploi

Nous sommes maintenant en mesure d'aborder la question des contextes d'emploi du passé prospectif. Dans la perspective traductologique qui est la nôtre, nous placerons au plus haut niveau la distinction ci-dessus, qui est proprement aspectuelle, et considérerons donc qu'il y a deux grandes familles d'emplois: celle où le passé prospectif désigne la phase préparatoire, et celle où il désigne la phase processive.

3.2.1 Désignation de la phase préparatoire

On rencontre ce type de désignation principalement dans trois contextes:

(i) Le premier est celui où la désignation de la phase préparatoire s'accompagne d'une indication selon laquelle la phase processive a été retardée, sinon empêchée (contrefactualité). Cette configuration sémantique correspond à ce

4 Pour une analyse des différences sémantiques entre le conditionnel et le passé prospectif, voir également Sarrazin & Azzopardi (2012). Ici encore, il en va des formes prospectives comme des parfaits. De même que les formes prospectives conservent une partie de leur prospectivité quand elles sont interprétées processivement, de même les formes résultatives conservent une partie de leur résultativité quand elles sont utilisées processivement. L'aoriste de discours de Benveniste (1959) n'équivaut pas à un passé simple.

qu'on appelle traditionnellement «imminence contrecarrée». Nous verrons qu'elle a certaines conséquences pour la traduction du passé prospectif en polonais.

(14) Il **allait refermer** la fenêtre lorsqu'il entendit un bruit sourd. (P. Rambaud, 1997)

(15) J'**allais faire demi-tour**, mais il posa [...] sa main sur mon épaule, et nous voilà en train de marcher côte à côte [...]. (H. Bianciotti, 1995)

(16) Il **allait demander** des explications quand son supérieur ajouta: [...]. (J. Lanzmann, 1994)

(ii) Le deuxième contexte est celui où la désignation de la phase préparatoire n'est accompagnée d'aucune indication concernant la réalisation ou non-réalisation de la phase processive. Exemples:

(17) De deux ans plus âgée [que moi], elle **allait avoir** quinze ans et n'avait donc encore aucun atout de jeune femme, tout en ayant perdu les avantages de l'enfance [...]. (A. Makine, 1995)

(18) Il y a vingt minutes, je suis descendu boire un double express serré au café du coin qui **allait fermer**, et acheter un sandwich et deux bières. (P. Solers, 1993)

(19) Nous nous réveillâmes quand la lumière **allait naître**; l'air sentait l'iode; la mer était là, étale, assoupie; (H. Bianciotti, 1995)

Notons que dans (14), (15), (16) et (19), l'énoncé rapporte deux procès et localise l'un à l'intérieur de la phase préparatoire de l'autre. Par exemple, dans (14), la perception d'un bruit sourd est localisée temporellement à l'intérieur de la phase préparatoire du procès consistant à refermer la fenêtre; dans (15), quelqu'un pose sa main sur l'épaule de l'énonciateur au moment où ce dernier s'apprête à faire demi-tour; etc. Nous verrons que ces *configurations temporelles inclusives* ont une certaine importance pour la traduction polonaise. La configuration d'imminence contrecarrée est donc un cas particulier de la configuration temporelle inclusive.

Le contexte (i) est fréquemment associé à une construction que la tradition a pris l'habitude d'appeler, d'ailleurs assez improprement, «subordination inverse». Les exemples (14) et (16) illustrent cette construction. *Quand* et

lorsque ne fonctionnent pas ici comme des conjonctions mais comme des connecteurs temporels, qu'on peut paraphraser par '*et à ce moment*', '*mais à ce moment*'.

Dans les exemples ci-dessus, la phase préparatoire est désignée dans le contexte d'une narration. Il en va différemment du troisième contexte.

(iii) Le troisième contexte est celui où l'énoncé comportant le passé prospectif est ancré dans le présent de l'énonciation. On est alors en régime d'« énonciation de discours » et non d'« énonciation historique » :

(20) – Passons maintenant à autre chose, veux-tu ?

– J'**allais** justement te le **proposer**. (S. Beckett, 1952)

(21) – Ah! c'est toi, beugla Boubker [...], en s'introduisant bruyamment dans la cabine [d'un ascenseur]. J'**allais** justement **monter** chez toi. (M. Issa, 2016)

(22) les difficultés de langage oral elles se euh _ elles s'organisent je dirais sur une espèce de continuum qui vont des _ d'un retard de langage relativement simple _ avec un décalage dans les structures d'acquisition _ jusqu'à des difficultés nettement plus complexes et plus _ j'**allais dire** déviantes mais c'est un petit peu ça quand même _ euh qu'on nomme certaines fois dysphasies (Corpus OFROM, Université de Neuchâtel. Le signe _ indique une pause)

Dans (22), le passé prospectif est associé à une manœuvre qu'on pourrait décrire comme une « prétérition *ex post* ». Cette manœuvre permet de signaler divers problèmes concernant le choix d'un mot ou d'une expression. Elle comporte donc une dimension métalinguistique, mais produit également des effets modaux (Bres et Labeau 2013).

3.2.2 Désignation de la phase processive

Nos données indiquent que quand le passé prospectif désigne la phase processive, deux classes d'emplois peuvent être distinguées, selon que la forme verbale est investie ou non d'une signification médiative. Les deux exemples suivants, qui présentent la même expression verbale (*allait bientôt partir*), permettent de voir de quoi il s'agit.

(23) Après m'être gavée des leçons de Bourg-la-Reine, je pénétrai dans la Sorbonne comme dans un sanctuaire, pleine de respect pour le savoir de mes maîtres. Emile Mâle, qui **allait** bientôt **partir** pour diriger l'Ecole française

de Rome, nous apprenait à déchiffrer les grands livres de pierre enseignant aux hommes la leçon de Dieu. (J. Bouissounouse, 1977)

- (24) Il [le bouvier] ne remonta pas à Journas, il obliqua vers les mélèzes, il suivit la lisière [...]. Il profita d'un recoin d'arbre pour regarder en bas : l'autre ne se souciait pas. Il creusait toujours à coups de hache dans la glace. Le bouvier pensait : « Si on était seulement cinq ou six ! » Mais il fallait aller jusqu'à la ferme et faire vite car l'équipe **allait** bientôt **partir** à Villevieille à en juger par l'heure du soleil. (J. Giono, 1934)

L'extrait (23) est tiré d'une séquence de type « récit de vie ». *Je pénétrai dans la Sorbonne* ne désigne pas ici une entrée singulière et concrète dans la Sorbonne, mais signifie *'je commençai des études à la Sorbonne'*. Dans ce contexte, l'expression *allait bientôt partir* produit une anticipation à l'intérieur du cours narratif. Elle suggère que l'instance narratrice connaît un certain nombre de faits relatifs à l'histoire de la Sorbonne, ce qui lui donne la possibilité de jongler avec la chronologie. C'est donc une prolepse, au sens temporel et narratif que Genette (1972) a donné à ce terme.

Différent est l'extrait (24), qui décrit les pensées d'un personnage (un bouvier) qui se déplace dans un milieu naturel tout en observant quelqu'un en contrebas, désigné ici comme « l'autre ». Le second paragraphe (*Mais il fallait aller jusqu'à la ferme et faire vite car l'équipe allait bientôt partir ...*), qui vient immédiatement après une pensée du bouvier rapportée sur le mode du discours direct, doit manifestement être interprété comme la suite de ce rapport de pensée, mais ici sur le mode du discours indirect libre. L'expression *à en juger par l'heure du soleil*, qui indique la cause de cette pensée, confirme cette interprétation. Le passé prospectif est donc investi, dans cet extrait, d'un sens médiatif – terme que nous empruntons à Guentchéva (1994) : il décrit le point de vue d'un médiateur (le bouvier) auquel est attribué un dire ou une pensée. Il comporte également une dimension proleptique, mais l'anticipation est ici très clairement médiée, *attribuée*. Il sera intéressant d'examiner quelles sont les conséquences de cette dimension médiative pour la traduction polonaise.

Bres (2012) désigne respectivement par les expressions d'« ultériorité objective » et d'« ultériorité subjective » ces deux types d'anticipation. Quand elle est objective, l'anticipation s'inscrit dans une perspective unilinéaire du cours des événements, de sorte que l'advenue du procès que désigne le passé prospectif est certaine. Mais cette certitude n'est pas une propriété intrinsèque de l'énoncé au passé prospectif. Elle est une conséquence interprétative du contexte particulier où se trouve ce temps verbal, à savoir une narration dans

le passé. La validation du procès proleptique est acquise du seul fait qu'il s'agit d'une anticipation dans un passé conçu comme révolu.

Notons également que l'anticipation elle-même, en tant qu'opération de l'instance narratrice, est l'indice d'une intervention de cette instance dans le cours « naturel » des événements. Elle marque ainsi la présence de cette instance. Il en va différemment quand cette opération est subjective (médiative), puisqu'alors, par définition, elle est attribuée à un médiateur; celui-ci en assume la motivation.

Nous avons signalé plus haut que lorsque le passé prospectif désigne la phase processive, il est possible de lui substituer d'autres formes verbales. On peut ajouter maintenant que ces substitutions ne changent rien à la médiativité. Avec des formes habituellement présentées comme plus ou moins équivalentes du passé prospectif, comme <devoir à l'imparfait + VINF> ou un conditionnel, l'extrait (24) n'en serait pas moins médiatif.

Quand il y a médiativité, il est encore possible de distinguer les deux cas suivants: d'une part, ceux où la médiativité intervient dans un contexte de discours (ou de pensée) indirect libre, comme dans (24); d'autre part, ceux où elle intervient dans un contexte de discours (ou de pensée) indirect « lié », donc explicitement rapporté.

En résumé, nous distinguons trois contextes où il y a désignation de la phase processive. Reprenons ces trois contextes, avec quelques exemples additionnels:

– Passé prospectif dans une prolepse simple

(25) La découverte du spin de l'électron, suggérée uniquement par des observations optiques, **allait** bientôt **modifier** profondément notre représentation des phénomènes magnétiques. Elle **allait** d'abord **donner** la clef d'une énigme qu'avait posée l'étude des effets gyromagnétiques, découverts indépendamment en 1914-1915 par Barnett en Amérique et par Einstein et de Haas en Europe. (*Hist. gén. des sciences*, 1964)

(26) Rien ne laissait présager qu'une histoire **allait se tramer** autour de moi et à mon insu, à laquelle, longtemps, j'**allais collaborer** en toute ignorance [...]. (H. Bianciotti 1995)

(27) Donc, pour augmenter ses revenus, il [l'acteur Cary Grant] se mit à vendre des cravates dans une valise à Broadway. Il se lia d'amitié avec le dessinateur Jack Kelly, qui **allait devenir** plus tard le styliste Orry-Kelly. (G. Wansell, 1996, trad. franç.)

– Passé prospectif dans un contexte médiatif (type discours indirect libre)

(28) La pharmacienne me dit de repasser le lendemain, elle **allait faire** le nécessaire pour me trouver le produit original. (H. Guibert, 1990)

(29) En déplaçant les meubles, ils poussaient des petits rires étouffés, formaient des hypothèses: on **allait jouer** aux fantômes, ou **faire tourner** les tables. (E. Carrère, 1995)

(30) Cette offre, si elle attristait mon père, me fit bel et bien danser de joie. J'**allais enfin découvrir** cette France lointaine, cette terre toujours promise et, surtout, j'**allais retrouver** Marie-Anne, ma cousine très aimée, ma préférée. (M. de Grèce, 1982)

– Passé prospectif dans un contexte médiatif (type discours indirect lié)

(31) Un soir, il alla chercher ma mère dans sa chambre, l'assit à côté de lui, me demanda de prendre place, et après s'être raclé la gorge **annonça** à la famille ainsi réunie qu'il **allait épouser** maman, l'**emmener** dans sa villa sur la Côte, parmi les pins où crissent les cigales. (P. Roze, 1996)

(32) elle [une boule de neige] devenait de plus en plus grosse en dévalant, énorme, Nicolas **devinait** qu'elle **allait occuper** toute la place, qu'il n'y aurait plus qu'elle et qu'elle l'écraserait. (E. Carrère, 1995)

(33) Le proc [= procureur] comme prévu avait demandé cinq ans et l'interdiction de séjour. Je **me demandais** s'il **allait servir** à quelque chose, maître Lubary. (A. Boudard, 1995)

4 Correspondants du passé prospectif en polonais

Le polonais n'ayant pas de temps verbal prospectif, il s'agira ici d'examiner quels sont les moyens grammaticaux ou lexicaux dont dispose cette langue, soit pour désigner les phases préparatoire ou processive dans les contextes décrits plus haut, soit pour produire un sens plus ou moins équivalent. Cette dernière précision est importante concernant la phase préparatoire. En effet, si en français il est possible de désigner cette phase, il est également possible de spécifier son mode de déroulement. Par exemple, la phase préparatoire de *il allait fermer la fenêtre* (ex. 14) peut être lexicalement catégorisée au moyen d'un verbe

non auxiliaire, comme dans : *il s'apprêtait à fermer la fenêtre, il était sur le point de fermer la fenêtre, il hésitait à fermer la fenêtre*. Or, bien évidemment cette possibilité existe aussi en polonais. De même, le sens produit par l'énoncé *elle allait avoir quinze ans*, interprété comme sélectionnant la phase préparatoire (ex. 17), est finalement très proche de celui que produiraient des formulations comme : *sa quinzième année approchait, son quinzième anniversaire était proche*, formulations plus « lexicales » que le passé prospectif et qu'on rencontre également en polonais. Dans cette section, on prendra garde par conséquent de bien distinguer, parmi les traductions possibles, celles qui sont proches du passé prospectif français et expriment la phase préparatoire pour ainsi dire « à l'état pur », de celles qui apportent une spécification au contenu de cette phase. De même, s'agissant des interprétations processives, on sera attentif à la dynamique propre à $\langle \text{aller} + \text{VINF} \rangle$, dont on a vu qu'elle impliquait un mouvement en direction de la borne initiale du procès, contrairement aux autres expressions de la prospectivité.

4.1 Désignation de la phase préparatoire

Selon les cas, le passé prospectif français désignant la phase préparatoire peut être traduit de trois façons en polonais :

- (i) par une construction verbale dont le noyau est composé de l'un des deux adverbes *już* ou *właśnie* + verbe *mieć* ('avoir') au passé + VINF,
- (ii) par une construction proche de la précédente mais comportant toujours l'adverbe *właśnie*,
- (iii) par une locution verbo-nominale.

Examinons ces trois traductions.

4.1.1 $\langle \text{już ou właśnie + verbe mieć ('avoir')} \text{ au passé + VINF} \rangle$

Cette construction intervient typiquement lorsqu'il s'agit de traduire un passé prospectif suivi d'une proposition indiquant que la phase processive a été retardée ou empêchée (imminence contrecarrée). Dans cette configuration, la phase préparatoire est exprimée, en polonais, par une périphrase composée de trois éléments : l'un des deux adverbes *już* ou *właśnie* ('justement') + le verbe *mieć* ('avoir') au passé + VINF. Le procès inclus temporellement dans cette phase et retardant ou empêchant la phase processive est, quant à lui, exprimé par le passé perfectif (en caractères gras, dans les exemples ci-dessous). Les deux procès sont donc exprimés dans une même phrase complexe, qui les met en relation temporelle. Les deux propositions peuvent être liées par *gdy/kiedy* ('quand')⁵ ou *ale* ('mais')⁶. En voici quelques exemples :

⁵ *Gdy* est une variante de *kiedy*.

⁶ Abréviations utilisées dans les gloses métalinguistiques : V = verbe, PRÉP = préposition, CONJ

(14) Il **allait refermer** la fenêtre lorsqu'il **entendit** un bruit sourd.

(14') *Już/właśnie miał zamykać okno, gdy/kiedy
ADV avoir.3SG.PASSÉ.IMP fermer.INF fenêtre quand
usłyszał głuchy hałas.
entendre.3SG.PASSÉ.PF*

(15) J' **allais faire demi-tour**, mais il **posa** [...] sa main sur mon épaule, et nous voilà en train de marcher côte à côte [...].

(15') *Już/właśnie miałem się obrócić, ale
ADV avoir.1SG.PASSÉ.IMP se retourner.INF mais
położył swoją dłoń
mettre.3SG.PASSÉ.PF sa main
na moim ramieniu i już tak szliśmy bok przy boku [...].*

Cette traduction est spécifique de la configuration d'imminence contrecarrée. Schématiquement, la formulation (14) est de la forme :

P (passé prosp.) *quand* Q

Cependant, la concomitance de P et de Q pourrait également être exprimée par les formulations :

quand P (passé prosp.) Q
quand Q P (passé prosp.)
Q *quand* P (passé prosp.)

Mais aucune de ces formulations n'est apte à exprimer l'imminence contrecarrée. Conséquence : dans leur traduction en polonais, les adverbes *już* ou *właśnie* y sont superflus, voire non naturels :

(14) a. Quand il **allait refermer** la fenêtre il **entendit** un bruit sourd.

= conjonction, ADV = adverbe ; 1, 2, 3 SG ou PL = 1^{ère}, 2^e, 3^e personne du singulier ou du pluriel ;
MSC = masculin, INF = infinitif, PF = perfectif, IMP = imperfectif, PRÉS = présent, FUT = futur,
COND = conditionnel, IMPERS = impersonnel, DAT = datif.

- (14) a'. *Kiedy miał zamykać okno,*
 quand avoir.3SG.PASSÉ.IMP fermer.INF fenêtre
ustyszał głuchy hałas.
 entendre.3SG.PASSÉ.PF

(14) b. Quand il **entendit** un bruit sourd il **allait refermer** la fenêtre.

- (14) b'. *Kiedy usłyszał głuchy hałas miał*
 quand entendre.3SG.PASSÉ.PF sourd bruit avoir.3SG.PASSÉ.IMP
zamykać okno.
 fermer.INF

(14) c. Il **entendit** un bruit sourd quand il **allait refermer** la fenêtre.

- (14) c'. *Usłyszał głuchy hałas gdy miał*
 entendre.3SG.PASSÉ.PF sourd bruit quand avoir.3SG.PASSÉ.IMP
zamykać okno.
 fermer.INF

La remarque faite plus haut concernant le français est également valable pour le polonais: dans (14'), *gdy/kiedy* ('quand') n'est pas une vraie conjonction. Comme en français, elle peut être remplacée par un connecteur temporel anaphorique, par exemple *i wtedy* ('et alors'):

- (14'') *Już/właśnie miał zamykać okno i wtedy*
 ADV avoir.3SG.PASSÉ.IMP fermer.INF fenêtre et alors
ustyszał głuchy hałas.
 entendre.3SG.PASSÉ.PF

Et, comme en français également, la conjonction *ale* ('mais') produirait une interprétation guère différente:

- (14''') *Już/właśnie miał zamykać okno, ale*
 ADV avoir.3SG.PASSÉ.IMP fermer.INF fenêtre mais
ustyszał głuchy hałas.
 entendre.3SG.PASSÉ.PF

4.1.2 Construction: <*właśnie* + *mieć* ('avoir') au passé + VINF>

Quand il s'agit d'exprimer la phase préparatoire dans des contextes autres que la configuration temporelle inclusive, l'adverbe *właśnie* est indispensable et

ne commute plus avec *już*. Les exemples (17) et (18) *supra* se traduisent donc comme suit :

- (17) De deux ans plus âgée [que moi], elle **allait avoir** quinze ans et n'avait donc encore aucun atout de jeune femme, tout en ayant perdu les avantages de l'enfance [...].

- (17) a. *O dwa lata starsza [ode mnie],
właśnie **miała** skończyć piętnaście lat⁷,
ADV avoir.3SG.PASSÉ finir.INF quinze ans
a nie miała jeszcze żadnego atutu młodej kobiety, straciwszy jednocześnie
wszystkie dobrodziejstwa dzieciństwa [...].*

- (18) Il y a vingt minutes, je suis descendu boire un double express serré au café du coin qui **allait fermer**, et acheter un sandwich et deux bières.

- (18) a. *Dwadzieścia minut temu, poszedłem na podwójne espresso do kawiarni
na rogu,
którą właśnie **miano**⁸ zamykać,
qui ADV avoir.IMPERS.PASSÉ fermer.INF
i kupiłem tam sandwicza i dwa piwa.*

Si l'adverbe *już* ne convient pas dans ces formulations, c'est parce que, quand il accompagne <*mieć* au passé + VINF>, il implique l'expression d'un procès inclus dans la phase préparatoire, condition qui n'est pas satisfaite dans les exemples (17a) et (18a).

Cette même construction permet également de traduire le passé prospectif quand l'énoncé est ancré dans le présent de l'énonciation :

- (20) – *Passons maintenant à autre chose, veux-tu ?*
– J'**allais** justement te le **proposer**.

- (20) a. – *Przejdźmy teraz do czegoś innego, dobrze ?*
– Właśnie **miałem** ci to **zapropnować**.
ADV avoir.1SG.PASSÉ te ceci proposer.INF

7 Dans la traduction de (17), le verbe n'est pas *mieć* ('avoir') mais *skończyć* ('finir'). C'est ainsi qu'on formule l'atteinte d'un âge en polonais.

8 La forme *miano* est une forme impersonnelle passée du verbe *mieć* formée par la désinence *-no*.

(21) – Ah! c'est toi, beugla Boubker [...], en s'introduisant bruyamment dans la cabine [d'un ascenseur]. J'**allais** justement **monter** chez toi.

(21) a. – Ah! to ty, zawył Boubker [...], *wchodząc hataśliwie do windy.*

*Właśnie **miałem** do ciebie **wpaść**.*

ADV avoir.ISG.PASSÉ chez toi monter.INF

Dans ces exemples, l'adverbe *właśnie* est indispensable. Sans lui, la périphrase <*mieć* + VINF> produit un sens modal.

4.1.3 Locutions verbo-nominales

Certaines de ces locutions sont impersonnelles, d'autres non. Commençons par les locutions impersonnelles.

4.1.3.1 Locutions verbo-nominales impersonnelles

Ces locutions sont formées d'un verbe conjugué à la 3^e personne du passé au genre neutre⁹ et d'un nom abstrait (nom de procès). Leur forme est la suivante :

V au passé imperfectif, 3^e pers. neutre + PRÉP *na/ku* + N abstrait

Le nom abstrait correspond au verbe lexical du français. Comme tous les noms abstraits, il peut apparaître sans être complété par les arguments qu'il implique. L'imperfectivité du verbe est conforme à la définition même de la phase préparatoire. Certains verbes de ces locutions n'ont d'ailleurs pas de particulaire perfectif (comme *mieć się*, lit. 's'avoir').

Pour l'essentiel, quatre verbes interviennent dans ces locutions : *mieć się* (lit. 's'avoir'), *zbierać się* (lit. 'se ramasser'), *iść* (lit. 'aller à pied'), *zanosić się* (lit. 's'apporter'). Compte tenu de leur imperfectivité, ces verbes ont un sens qui n'est pas transitionnel.

Voici quelques exemples comportant la préposition *na* :

(34)

<i>miało się</i>	} na +	burzę ('tempête') / deszcz ('pluie') / awanturę
<i>zbierało się</i>		('scène, dispute') / odmianę ('changement') /
<i>szło</i>		pogodę ('beau temps') / poprawę ('amélioration') ...
<i>zanosilo się</i>		

Il allait y avoir une tempête, il allait pleuvoir, etc.

9 En polonais, le temps passé porte la marque du genre du sujet grammatical. Dans ces locutions, il s'agit d'un verbe « phraséologique » car faisant partie de la locution verbale. Ces verbes ne peuvent être conjugués qu'à la troisième personne du singulier au présent et au passé imperfectif. S'agissant de l'impersonnel, ils portent la marque du genre neutre.

Les noms abstraits de (34) sont mentionnés à titre d'exemples: leur paradigme n'est pas fermé. Ceci dit, il est possible qu'il y ait une certaine conventionnalisation quant à la combinaison de tel verbe avec tel nom abstrait.

La préposition *ku* se combine quant à elle avec les verbes *mieć się* et *ić*:

- (35) $\left. \begin{array}{l} \text{miało się} \\ \text{szło} \end{array} \right\} \begin{array}{l} \text{ku +} \\ \text{lepszemu ('mieux')} \\ \text{wieczorowi ('soir')} \\ \text{wiosnie ('printemps')} \\ \text{zachodowi ('coucher de soleil')} \\ \text{kolacji ('dîner'), etc.} \end{array}$
Cela allait s'améliorer, il allait faire nuit, etc.

L'un des verbes mentionnés sous (34), *zbierać się* (lit. 'se ramasser'), construit une locution qui admet la présence d'un expérienceur. Elle a la forme suivante:

SN DAT / PRONOM DAT + *zbierało się* + *na* + N abstrait

Comme dans (34), le verbe *zbierać się* est toujours à la forme impersonnelle (3^e pers. neutre). Mais ici, la locution comporte un nom ou un pronom au cas datif, représentant l'expérienceur du procès signifié par l'expression <*zbierało się* + *na* + N abstrait>.

- (36) *Studentowi zbierało się na płacz.*
 étudiant.DAT V.3SG.PASSÉ.IMP PRÉP pleur
L'étudiant était sur le point de pleurer.

- (37) *Biesiadnikom zbierało się na szczerość.*
 convives.DAT V.3SG.PASSÉ.IMP PRÉP sincérité
Les convives étaient sur le point de s'exprimer avec sincérité.

Cette locution indique qu'il se passe quelque chose chez l'expérienceur, le conduisant à accomplir le procès signifié par le nom abstrait; ou que l'expérienceur est dans un état intentionnel particulier (que spécifie le nom abstrait introduit par *na*)¹⁰.

On notera que la traduction française donnée dans (36) et (37) ne correspond pas à la structure polonaise. Cette dernière représente l'argument signifié

¹⁰ Cf. la définition de *zbierać się* + *na* in: *Wielki Słownik Języka Polskiego* online.

par le SN au datif comme une instance qui va subir le procès signifié par le nom abstrait. De là l'importance du terme *expérenceur*.

Ces locutions impersonnelles désignent la phase préparatoire et, comme le passé prospectif français, comportent une nuance sémantique de type « mouvement temporel ». Ce sens est dû, d'une part au sens originel des verbes phraséologiques *zbierać się* (lit. 'se ramasser'), *iść* (lit. 'aller') et *zanosić się* (lit. 's'apporter'), d'autre part au sens des prépositions *na* et *ku*¹¹. Le verbe *mieć się* ne comporte en lui-même aucun sens directionnel, mais la présence de la préposition confère à la locution un sens directionnel. Compte tenu de leur structure impersonnelle, toutes ces locutions traduisent donc assez fidèlement le passé prospectif désignant la phase préparatoire.

4.1.3.2 *Locutions verbo-nominales personnelles*

Examinons maintenant le cas des locutions verbo-nominales personnelles. Leur verbe phraséologique n'est pas limité à la 3^e personne du singulier et au genre neutre. Il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet. Il existe deux locutions de ce type : la première est utilisée lorsque le sujet est [+intentionnel], la seconde lorsqu'il est [−intentionnel].

La première locution comporte à nouveau le verbe *zbierać się* (qui sert à former l'une des locutions impersonnelles ci-dessus), mais le nom abstrait est ici introduit par la préposition *do*. Compte tenu de la sélection qui s'exerce sur le type de sujet, cette locution ne pourrait pas traduire un énoncé comme *Le train allait partir*. Elle pourrait convenir en revanche dans le cas suivant :

- (38) *Piotr zbierał się do wyjścia.*
 Pierre V.3SG.PASSÉ.IMP PRÉP sortie
Pierre s'apprêtait à sortir.

Toutefois, le verbe *zbierać się* a un sens plus spécifique que dans la locution précédente. Il équivaut à peu près, en français, à *s'apprêter à*. Il confère donc un contenu à la phase préparatoire et pour cette raison ne traduit qu'imparfaitement le passé prospectif français.

La seconde locution (à sujet [−intentionnel]) se compose du verbe *zapowiadać się* (lit. 's'annoncer') et de la préposition *na* suivie d'un nom abstrait :

11 La préposition *na* régit ici l'accusatif et a un sens directionnel (dans d'autres emplois elle peut régir le locatif). La préposition *ku* régit quant à elle le datif et a également un sens directionnel.

- (39) *Pogrzeb zabitych robotników zapowiadał się na*
V.3SG.PASSÉ.IMP PRÉP

wielką manifestację.

grande manifestation

L'enterrement des ouvriers qui avaient été tués s'annonçait comme une grande manifestation.

Etant donné que cette locution implique un sujet [–intentionnel], (39) signifie que, compte tenu de ce que l'on savait du déroulement des événements, il était attendu que l'enterrement des ouvriers donne lieu à une grande manifestation¹². Le verbe *zapowiadać się* ajoute donc ici encore un sens supplémentaire, absent dans le passé prospectif français.

Contrairement aux locutions impersonnelles, les deux locutions personnelles ont ainsi un sens plus spécifique que la simple indication de la phase préparatoire.

4.1.4 Faits résiduels

Comme nous l'avons vu en 2.2.1, le passé prospectif peut être utilisé pour signifier une prétérition *ex post* (cf. *j'allais dire, j'allais écrire*, etc.)¹³. Mais ce type d'expression se traduit, en polonais, par un verbe conjugué au conditionnel: respectivement, *powiedziałbym* ('je dirais'), *napisałbym* ('j'écirais'). Reprenons un exemple donné plus haut, dont nous ne traduisons que la séquence concernée:

- (22) les difficultés de langage oral elles se euh _ elles s'organisent je dirais sur une espèce de continuum qui vont des _ d'un retard de langage reta/ relativement simple _ avec un décalage dans les structures d'acquisition _ jusqu'à des difficultés nettement plus complexes et plus _ j'**allais dire** déviantes mais c'est un petit peu ça quand même _ euh qu'on nomme certaines fois dysphasies (Le signe _ indique une pause)

¹² Cf. la définition de *zapowiadać się* in: *Wielki Słownik Języka Polskiego* online.

¹³ Ces expressions servent à marquer une sorte de distance vis-à-vis du choix d'un mot ou d'une expression, et ont des points communs avec *pour ainsi dire* (pol. *że tak powiem*). Mais avec le passé prospectif, l'idée de distance vient de la désignation même de la phase préparatoire, qui laisse entendre que le procès proprement dit, consistant à utiliser telle ou telle expression, n'est pas advenu.

- (22) a. *powiedziałbym* *niepoprawne*
 dire.1SG.COND.PF.MSC déviantes
 a to trochę tak jest mimo wszystko jak to się nazywa czasami dysfajzją

La traduction polonaise perd ici toute idée de phase préparatoire, de même d'ailleurs que toute idée de prétérition. Elle conserve en revanche – et peut-être même accentue – le caractère modal de la formulation française.

Notons qu'en polonais, le morphème de conditionnel comporte une indication du genre grammatical du sujet. Dans (22a), c'est la forme masculine que nous avons indiquée (dans la glose : MSC); la forme féminine correspondante serait *powiedziałabym*.

4.2 Désignation de la phase processive (prolepse)

Examinons successivement le cas de la prolepse en contextes médiatif et non médiatif.

4.2.1 Contexte médiatif: futur polonais

Comme nous l'avons vu en 3.2.2, le passé prospectif proleptique est susceptible de produire des effets médiatifs lorsqu'il apparaît dans un contexte de discours ou de pensée rapportés (« ultériorité subjective » de Bres 2012). En français, le repérage énonciatif en discours indirect, en ce qui concerne la personne et le temps verbal, est le plus souvent réglé sur celui de l'instance citante. Mais il en va autrement en polonais. Dans cette langue, le repérage énonciatif, en ce qui concerne le temps verbal, est toujours celui de l'instance citée. Le passé prospectif proleptique français en discours indirect est donc traduit en polonais par le futur¹⁴. Exemples :

- (31) Un soir, il alla chercher ma mère dans sa chambre, l'assit à côté de lui, me demanda de prendre place, et après s'être raclé la gorge **annonça** à la famille ainsi réunie qu'il **allait épouser** maman, l'**emmener** dans sa villa sur la Côte, parmi les pins où crissent les cigales.
- (31) a. *Pewnego wieczoru, poszedł po matkę do sypialni, posadził ją obok siebie, poprosił mnie, żebym zajęła miejsce, odchrząknął i ogłosił zebranej rodzinie,*

14 Le polonais possède un futur perfectif et un futur imperfectif. Le choix de l'une des deux formes n'est pas pertinent pour le problème traité ici.

że poślubi mamę, i ją zabierze
 que épouser.3SG.FUT.PF maman et la emmener. 3SG.FUT.PF
na Wybrzeże do swojej willi, znajdującej się wśród sosn, gdzie roznosi się
dźwięk cykad.

(29) En déplaçant les meubles, ils poussaient des petits rires étouffés, formaient des hypothèses : on **allait jouer** aux fantômes, ou faire tourner les tables.

(29) a. *Przesuwając meble, tłumili wybuchy śmiechu i zastanawiali się :*
będą się bawić w duchy czy w seans spirytystyczny.
 jouer.3PL.FUT.IMP

Toutefois, si le futur polonais dans ce contexte rend correctement la prolepse dans sa dimension d'ultériorité, il ne rend pas compte de la dynamique propre au passé prospectif français, consistant en un mouvement temporel en direction de la borne initiale du procès. Selon le contexte, le futur polonais serait ici comparable à un conditionnel ou à un futur français (cf. respectivement ex. (31) et (29)).

On notera que dans (29), la médiativité du passé prospectif a des implications sur l'interprétation de l'indéfini *on*. Si ce pronom est interprété comme excluant la 1^{ère} personne, le passé prospectif n'est pas médiatif. Une interprétation médiative du passé prospectif implique la possibilité d'interpréter *on* comme équivalant à un pronom de 1^{ère} personne du pluriel. En polonais, où ce type de pronom n'existe pas, c'est l'utilisation de la 3^e personne du pluriel couplée avec le futur, comme dans (29a), qui marque le discours indirect libre. La 1^{ère} personne du pluriel marquerait ici un discours direct.

4.2.2 Absence de contexte médiatif : <*mieć* au passé + VINF> ou futur du V lexical

Le passé prospectif proleptique sans effet médiatif (« ultériorité objective ») peut avoir deux traductions : la périphrase <*mieć* au passé + VINF> ou le futur du verbe lexical. Examinons d'abord le premier cas. Voici la traduction de deux exemples donnés ci-dessus :

(12) Il y avait déjà eu la manif du 1er Mai, dans l'Ouest les syndicats étaient en train de conclure des accords. Bientôt la grève générale **allait paralyser** Paris et l'ensemble du pays. Des poubelles s'entassaient partout. Plus d'essence. Plus de transports.

- (12) a. *Była już manifestacja pierwszego maja, a na zachodzie związki zawodowe właśnie podpisywały porozumienie.*

Wkrótce strajk generalny miał sparaliżować

bientôt grève générale avoir.3SG.PASSÉ paralyser.INF

Paryż i cały kraj.

- (27) Donc, pour augmenter ses revenus, il [l'acteur Cary Grant] se mit à vendre des cravates dans une valise à Broadway. Il se lia d'amitié avec le dessinateur Jack Kelly, qui **allait devenir** plus tard le styliste Orry-Kelly.

- (27) a. *Więc, żeby powiększyć swoje zarobki, zaczął sprzedawać na Broadwayu krawaty z walizki. Zaprzyjaźnił się z rysownikiem Jackiem Kelly,*

który później miał stać się

qui plus tard avoir.3SG.PASSÉ devenir.INF

stylistą o nazwisku Orry-Kelly.

On notera que, contrairement à la solution suivante (verbe lexical au futur), le passé du verbe *mieć* est ici en accord avec le temps du contexte de la narration. Dans cet emploi, la périphrase <*mieć* au passé + VINF> signifie bien une anticipation dans le passé et, à cet égard, traduit correctement le passé prospectif français.

Cependant, cette périphrase comporte également un sens modal : elle signifie la nécessité aléthique (cf. Topolińska 1968/2008, Lempp 1986 : 80-81, Holvoet 2012 : 140-143, Hansen 2001 : 137 ; 2015 : 168-169, Nowakowska 2017). Cette modalité a de surcroît ici une valeur particulière, évidentielle : elle signale que l'instance narratrice n'est pas la source de l'information et qu'elle délègue la validation du procès à une autre instance (cf. Topolińska 2000/2008). Quelle est cette instance ?

Berrendonner (1981 : 35-73) a montré que diverses instances peuvent valider un énoncé : le locuteur, l'opinion commune (la *doxa*), mais aussi l'univers référentiel lui-même, autrement dit l'« ordre des choses » (voir aussi Gosse- lin 2010 : 61-62). Nous pensons que c'est précisément à ce type de validation que nous avons affaire dans les exemples (12a) et (27a). Par son sens évidentiel, la périphrase polonaise déplace la validation du procès de l'instance narratrice à l'univers référentiel. La conséquence est que ce procès est présenté non seulement comme advenu, mais *nécessairement* advenu¹⁵. La nécessité aléthique est donc ici la conséquence d'un type tout à fait particulier d'évidentialité. Cette valeur est totalement absente du passé prospectif français.

Le passé prospectif proleptique en contexte non médiatif peut également être traduit en polonais par le futur du verbe lexical. Reprenons les deux exemples ci-dessus :

(12) Bientôt la grève générale **allait paralyser** Paris et l'ensemble du pays.

(12) b. *Wkrótce strajk generalny **sparaliżuje** Paryż i cały kraj.*
bientôt grève générale paralyser.3SG.FUT

(27) Il se lia d'amitié avec le dessinateur Jack Kelly, qui **allait devenir** plus tard le styliste Orry-Kelly.

(27) b. *Zaprzyjaźnił się z rysownikiem Jackiem Kelly,*
*który później **stanie się** stylistą o nazwisku Orry-Kelly.*
qui plus tard devenir.3SG.FUT

Contrairement à la traduction précédente, celle qui utilise le futur ne doit son interprétation d'ultériorité dans le passé qu'au contexte dans lequel elle se trouve (narration dans le passé). On pourrait la rapprocher d'un futur narratif français. De ce point de vue, son fonctionnement interprétatif est différent de la traduction précédente ainsi que du passé prospectif français.

5 Bilan et conclusion

Dans un célèbre article consacré à la traduction, R. Jakobson écrivait que « les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles *doivent* exprimer, et non par ce qu'elles *peuvent* exprimer. » (Jakobson 1959/1963 : 84). Les problèmes que pose la traduction en polonais du passé prospectif français sont une bonne illustration de cet axiome. Essayons de faire la synthèse de ces problèmes.

Tout d'abord, il convient de rappeler que la langue polonaise ne comporte aucun temps verbal prospectif. Il n'est donc pas surprenant de trouver, dans cette langue, des locutions verbales ou des constructions plus ou moins figées

15 Cette analyse de la périphrase < *mieć* au passé + VINF > confirme les intuitions de certains chercheurs qui appellent ce sens « destiny » ou, comme le fait Hansen (2001 : 133-137), « fatalistisches Futur in der Vergangenheit ». Cette analyse rejoint également celle que fait Benveniste de la périphrase latine < *habēre* (à l'imparfait) + VINF > : cette périphrase avait, selon lui, la fonction « d'indiquer la prédestination » (1974 : 132).

qui pallient ce manque et dont le sens équivaut à celui que produit le passé prospectif français. De façon générale, nous avons constaté que ces locutions et constructions permettent, selon le contexte, de rendre assez fidèlement les deux emplois majeurs du passé prospectif: celui consistant à désigner la phase préparatoire, et celui consistant à désigner la phase processive (prolepse). Cependant, au-delà de cette distinction, et si l'on regarde les choses plus en détail, on s'aperçoit que le passé prospectif français a développé certains emplois dont la traduction polonaise «fidèle» est pratiquement impossible, pour des raisons qui tiennent précisément à l'axiome de Jakobson rappelé ci-dessus. Ce cas de figure est illustré par quatre situations dégagées dans les analyses ci-dessus.

La première est celle que nous avons rencontrée avec la traduction de la phase préparatoire. Pour le passé prospectif français, cette phase est un intervalle temporel vide de tout contenu, ayant pour seule caractéristique de précéder (plus ou moins immédiatement) le procès proprement dit. Or, nous avons vu qu'en polonais, cette phase doit parfois être traduite au moyen de locutions verbo-nominales qui lui confèrent un certain contenu: l'une de ces locutions, par exemple, a un sens s'approchant du français *s'apprêter à*. Dans ce cas, le polonais contraint à catégoriser lexicalement la phase préparatoire et produit ainsi un sens plus spécifique que le passé prospectif français.

La deuxième situation est celle, tout à fait particulière, où le français utilise le passé prospectif pour marquer une certaine distance vis-à-vis du choix d'un mot ou d'une expression (type: *j'allais dire ...*), produisant ainsi une prétérition *ex post*. Ce type d'énoncé ne peut être restitué en polonais que par un conditionnel, de sorte que cette langue ne traduit ici que la dimension modale de l'expression française, non sa dimension aspectuo-temporelle. Cet exemple est intéressant car il montre que l'une des vertus de l'exercice de la traduction est d'agir comme un révélateur de la phraséologie et des faits de pur usage: au regard de la langue polonaise, le passé prospectif français utilisé pour signifier la prétérition *ex post* apparaît comme une sorte de figure.

Une troisième situation tout à fait caractéristique de la différence entre le français et le polonais concerne la gestion du repérage énonciatif. Dans les séquences de discours ou de pensée rapportés, le polonais exprime la simultanéité par le présent, l'antériorité par le passé et la postériorité (ultériorité) par le futur, adoptant le point de vue temporel du discours cité et non du discours citant. Lorsqu'il s'agit de traduire le passé prospectif proleptique dans un contexte médiatif, le polonais utilise par conséquent le futur. Ce temps verbal est d'ailleurs également possible quand il s'agit d'exprimer une prolepse en contexte non médiatif. Le futur doit alors sa valeur proleptique au contexte passé dans lequel il se trouve. Mais, dans les deux cas, il ne rend pas compte

de la dynamique temporelle propre au passé prospectif. On peut déduire de ce fonctionnement que le futur français est plus marqué déictiquement que le futur polonais.

La quatrième situation où la traduction du passé prospectif fait problème est, en contexte non médiatif, la construction polonaise < *mieć* au passé + VINF >. Cette construction évite certes les problèmes que pose le futur (notamment parce qu'elle ne quitte pas le passé), mais comporte une valeur évidentielle et modale tout à fait particulière : elle indique que l'énonciateur ne prend pas en charge la validation du procès et délègue cette opération à une instance externe, qui n'est autre que la réalité elle-même, l'univers référentiel. Il en résulte une modalité de nécessité aléthique (ce que Benveniste appelait « prédestination »). Cette signification est absente du passé prospectif français, la validation du procès de la prolepse y étant pleinement assumée par le narrateur, et de toute manière acquise, du seul fait qu'il s'agit d'une anticipation dans un passé par convention révolu. La dimension évidentielle est donc absente en français. Ici encore, on s'aperçoit que la langue polonaise oblige à produire, en plus de la prolepse, des significations qui n'existent pas en français.

Quelques faits moins saillants sont également apparus au cours de cette étude. Celui que nous mentionnerons dans cette conclusion concerne les expressions polonaises verbo-nominales comportant un nom (ou son substitut pronominal) au cas datif, représentant un expérienceur. Ces expressions nous indiquent indirectement que, en français, des formulations comme *il allait éclater en sanglot* et *il allait sortir*, formellement identiques, attribuent un rôle sémantique différent au sujet syntaxique : celui-ci est dans la situation de *subir* un procès dans le premier exemple, ce qui suppose une cause externe ; tandis qu'il est *agent* et lui-même la cause du procès dans le second exemple. Or, cette différence est grammaticalement marquée en polonais, de sorte que, ici encore, on trouve une illustration de l'axiome de Jakobson.

Terminons par une dernière remarque, qui concerne l'expression < *mieć* + VINF >. On a vu que cette expression intervient souvent dans la traduction du passé prospectif. Mais son sens premier est modal : aléthique, déontique ou volitif (boulique). Pour qu'elle puisse désigner la phase préparatoire, elle doit être associée à un type particulier d'adverbe, dont le sens est proche de *juste* ou de *précisément* en français, adverbe qui a pour effet de suspendre le sens modal. Sans cet adverbe, elle peut également signifier, dans le cours d'une narration, un procès anticipé (prolepse), mais donne à cette anticipation un sens évidentiel et modal particulier.

Références

- Apothéloz, Denis. 2021. Les temps composés. Dans *Encyclopédie Grammaticale du Français*. En ligne: <http://encyclogram.fr>.
- Apothéloz, Denis & Nowakowska, Małgorzata. 2016. Comment traduire le futur périphrastique français en polonais? Dans Inkova, Olga & Trovesi, Andrea (éds.), *Langues en contraste / Славянские языки in comparatione / Lingue a confronto*, 55-83. Bergamo University Press: Sestante Edizioni.
- Azzopardi, Sophie & Bres, Jacques. 2017. Le système temporel et aspectuel des temps verbaux de l'indicatif (en français). *Verbum* 39 (1). 71-112.
- Benveniste, Emile. 1959/1966. Les relations de temps dans le verbe français. *Bulletin de la Société de Linguistique* 54 (1). Réédité dans: *Problèmes de linguistique générale* 1, 237-250. Paris: Gallimard, 1966.
- Benveniste, Emile. 1968/1974. Mutations of linguistic categories. Dans Lehmann, Winfred P. & Malkiel, Yakov (éds.), *Directions for historical linguistics: A symposium*, 85-94. Austin: University of Texas Press. Version française: Les transformations des catégories linguistiques. Dans *Problèmes de linguistique générale* 2, 126-136. Paris: Gallimard, 1974.
- Berrendonner, Alain. 1981. *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Bres, Jacques. 2012. Conditionnel et ultériorité dans le PASSÉ: de la *subjectivité* à l'*objectivité*. 3^{ème} Congrès Mondial de Linguistique française (CMLF 2012), Lyon, 4-7 juillet 2012. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100037>
- Bres, Jacques & Labeau, Emmanuelle. 2012a. De la grammaticalisation des formes itive (*aller*) et ventive (*venir*): valeur en langue, emplois et discours. Dans de Saussure, Louis & Rihs, Alain, *Études de sémantique et pragmatique françaises*, 143-165. Berne: P. Lang.
- Bres, Jacques & Labeau, Emmanuelle. 2012b. *Allez donc sortir des sentiers battus! La production de l'effet de sens extraordinaire par aller et venir*. *Journal of French Language Studies* 23 (2). 151-177.
- Bres, Jacques & Labeau, Emmanuelle. 2013. *Aller et venir*: des verbes de déplacement aux auxiliaires aspectuels-temporels-modaux. *Langue française* 179. 13-28.
- Damourette, Jacques & Pichon, Edouard. 1911-1936. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Tome 5. Paris: J.-L.-L. d'Artrey.
- Genette, Gérard. 1972. *Figures III*. Paris: Éd. du Seuil.
- Gosselin, Laurent. 2010. *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam: Rodopi.
- Gougenheim, Georges. 1929. *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris: Les Belles Lettres.
- Guentchéva, Zlatka. 1994. Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français. *Langue française* 102. 8-23.

- Hansen, Bjørn. 2001. *Das slavische Modalauxiliar: Semantik und Grammatikalisierung im Russischen, Polnischen, Serbischen / Kroatischen und Altkirchenslavischen*. München: Sagner.
- Hansen, Bjørn. 2015. Opis polskich czasowników i predykatów modalnych w słowniku walencyjnym. Dans Roszko, Danuta & Satoła-Staśkowiak, Joanna (éds.), *Semantyka a konfrontacja językowa*, vol. 5, 161-171. Warszawa: sow (Sławistyczny Ośrodek Wydawniczy).
- Holvoet, Axel. 2012. Polish *mieć* and the semantic map of interpretive deontics. *Zeitschrift für Slawistik* 57 (2). 129-146.
- Imbs, Paul. 1960. *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris: Klincksieck.
- Jakobson, Roman. 1959/1963. On linguistic aspects of translation. Dans Brower, Reuben A. (éd.), *On translation*, 232-239. Harvard University Press. Trad. franç.: Aspects linguistiques de la traduction. Dans *Essais de linguistique générale* 1, 78-86. Paris: Éd. de Minuit, 1963.
- Lempp, Albrecht. 1986. *Mieć. 'To have' in modern Polish*. München: Verlag Otto Sagner.
- Nowakowska, Małgorzata. 2017. Interpretacja prospektywna peryfrazy <mieć + bezokolicznik>. *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego* VXXIII (*Bulletin de Société Polonaise de Linguistique* VXXIII). 221-246.
- Sarrazin, Sophie & Azzopardi Sophie. 2012. L'alternance du conditionnel et de la périphrase itive à l'imparfait dans des corpus oraux espagnols et français. *Studia Universitatis Babeş-Bolyai – Philologia* 57 (3). 57-68.
- Silletti [orthographié par erreur « Silleti »], Alida Maria. 2015. 'Allait + infinitif' et sa traduction en italien: imminence et/ou futur dans le passé? *Cahiers de praxématique* 65. URL: <http://journals.openedition.org/praxématique/4192>
- Topolińska, Zuzanna. 1968/2008. Miejsce konstrukcji z czasownikiem *mieć* w polskim systemie werbalnym. *Studia Orientalis* 17 (3). 427-431. Réédité dans: *Z Polski do Macedonii*, vol. 1, 24-29. Kraków: LEXIS, 2008.
- Topolińska, Zuzanna. 2000/2008. „Dystans” – informacja zgramatyzalizowana w polskim systemie werbalnym? Dans Mindak, Jolanta & Wrocławski, Krzysztof (éds.), *Folia Philologica Macedono-Polonica*, vol. 5, 86-93. Warszawa: UW. Réédité dans: Zuzanna Topolińska, *Z Polski do Macedonii*, vol. 1, 286-292. Kraków: LEXIS, 2008.
- Vet, Co. 1993. Conditions d'emploi et interprétation des temps futurs du français. *Verbum* 4. 71-84.
- Vetters, Carl & Lière, Audrey. 2009. Quand une périphrase devient temps verbal: le cas d'*aller* + infinitif. *Faits de langues* 33. 27-36.
- Weinrich, Harald. 1973. *Le temps*. Paris: Éd. du Seuil. (*Tempus*. Stuttgart: W. Kohlhammer, 1964)
- Wilmet, Marc. 1997. *Grammaire critique du français*. Bruxelles: Duculot.